

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2023-044

L'an deux mille vingt trois

Le premier juin

A vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune Glières-Val-de-Borne, convoqué le 25 mai 2023 par le Maire de la commune de Glières-Val-de-Borne, Christophe FOURNIER, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'animation à Entremont 74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE, sous la présidence de **M. Christophe FOURNIER, Maire.**

Présents : M. Christophe FOURNIER, M. Laurent VALLIER, Mme Christiane PERILLAT-CHARLAZ, M. Christian SERVAGE, Mme Sheila MICHEL, M. Jean-Yves PERILLAT, Mme Thérèse RAPHET, Mme Estelle GAILLARD, M. Jean-Pierre BETEND, M. Jean-Jacques SIGNOUX, M. Mickaël JOLIVET-BALON, Mme Corinne PASSERAT, M. Tanguy JON, M. Eric BERTELOOT, M. Francis MARCHAL, Mme Odile VIX, M. Jean-Luc ARCADE, M. Mickaël MAISTRE.

Excusés : M. Gilbert COLLINI (pouvoir à Mme Estelle GAILLARD), Mme Angélique LENOBLE (pouvoir à M. Laurent VALLIER), M. Lucas THABUIS (pouvoir à M. Christophe FOURNIER), Mme Marie-Cécile PASQUIER (pouvoir à Tanguy JON), Mme Aurélie ROCHE (pouvoir à M. Jean-Luc ARCADE).

Objet de la délibération : Demande de subvention pour la création d'une aire de jeux.

M. Laurent VALLIER expose,

La commune a souhaité inscrire au budget 2023 la réalisation d'une aire de jeux d'extérieur, implantée à côté de la zone de Pumptrack-Trail Center et située sur l'ancien stade de foot. Elle s'intègre dans l'aménagement global de la zone de loisirs « Espace de la Pépinière » qui regroupe à ce jour parcours santé, zone pique-nique et espace VTT validé au conseil municipal du 24 nov. 2022.

Ce nouvel espace « jeunesse » de près de 400 m², à usage collectif, sera destiné aux enfants de 4 à 12 ans. Il sera dédié à l'apprentissage ludique de l'équilibre au travers de 7 modules : cabane, balançoire panier, jeux ressorts, structure mikado, « arbre-corde » à escalader. Le concept de ces jeux répond à nos valeurs environnementales avec une insertion paysagère harmonieuse et une durabilité répondant aux besoins de nos enfants. Les jeux sont en bois de robinier issus de la gestion durable des forêts, limitant au maximum l'usage de matériaux synthétiques.

A côté de cette aire de jeux, sur l'ancien stade de foot, sera aménagé un espace multisport de 500 m² équipé de modules « cages de foot en salle » et de panneaux de basket.

Tous ces espaces seront séparés par des zones d'ombrage végétalisées et des clôtures bois.

Les demandes de subventions portent sur les travaux et les fournitures pour un montant de 151 093.60 € HT.

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter des aides ou subventions auprès des organismes partenaires.

Il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **D'APPROUVER** le projet décrit-ci-dessus estimé à 151 093.60 € HT ;
- **D'AUTORISER** M. le Maire à solliciter une subvention auprès du Département de Haute-Savoie ;
- **D'AUTORISER** M. le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes ;
- **DE S'ENGAGER** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;

S'LO

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2023-044

- **D'AUTORISER** M. le Maire ou son représentant légal à demander et à réaliser la communication du projet ;
- **D'AUTORISER** M. le Maire ou son représentant légal à accomplir toutes les formalités et à signer tout document s'y rapportant.

Délibération votée à l'unanimité.

Fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus,
Au registre suivent les signatures,
Pour copie conforme le 2 juin 2023.

Le Maire,
Christophe FOURNIER.



La secrétaire de séance,
Christiane PERILLAT-CHARLAZ.

Transmis en Préfecture le : 06 juin 2023
Rendue exécutoire le : 06 juin 2023
Le Maire,
Christophe FOURNIER